



Comité de pilotage du site Natura 2000 FR5302014 & FR5312012

« Vallée du Canut »

Compte-rendu de la réunion du 19 janvier 2015 à Baulon

Ordre du jour

- Informations générales
- Chantiers bénévoles et associatifs
- Engagements à la Charte Natura 2000 et propositions de contrats
- Projets 2015
- Remarques / Questions diverses

Étaient présents :

Collectivités territoriales et groupements concernés

Henri RAULT, Conseiller général délégué à la gestion et la promotion des espaces naturels sensibles - président du comité de pilotage

Jean-François LEBAS, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, service Espaces Naturels, Responsable bureau d'études

Gwendoline LE CUNFF, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Chargée de mission N2000

Armelle ANDRIEU, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Chargée de mission N2000 à partir du 2/02/2015

Jean-Paul RIU, Maire de Baulon

Roger MORAZIN, Maire de La Chapelle-Bouëxic, vice-président de Vallons de Haute Bretagne communauté

Loïc LERAY, Conseiller municipal de GUIGNEN

Kristelle JUILLET, Vallons de Haute Bretagne communauté

François LE MERLUS, 3^{ème} adjoint de Lassy

Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller général - canton de Guichen

Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, établissements publics, associations de protection de la nature, scientifiques

Florian GUERINEAU, Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques 35

Philippe BAUDRON, Fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine

Frédéric NOEL, Association GREZIA et Association Bretagne Vivante

Olivier GIRMA, Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine

Pierre BROSSIER, Centre régional de la propriété forestière – CRPF

Pierre LEMOINE, Comité départemental de randonnée pédestre d'Ille-et-Vilaine (CDRP 35)

Henri DUMENIL, Association Libre Canut

Robert HOULLIER, Association Libre Canut

Monique VIGNE, Association Le Pont de Pierres

Représentants de l'État

Guy TARDIEU, Sous-préfet de Redon

Jean-Michel PETIT, Sous-préfecture de Redon

Murielle-Anne LEFORT, DREAL Bretagne, Chargée de mission « biodiversité »

Carole DUVAL, DREAL Bretagne, Chargée de mission « biodiversité »

Terokasy RADIO, DDTM 35, Chargée de Natura 2000

Tour de table

1) Informations générales

Changement de chargée de mission Natura 2000 : Gwendoline LE CUNFF a quitté ses fonctions fin 2014. Elle occupe depuis le 1^{er} janvier le poste de technicienne foncier agricole au sein du service Agriculture-Eau du Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Elle assure toutefois les missions relatives à Natura 2000 en attendant l'arrivée de la nouvelle chargée de mission Natura 2000, Armelle ANDRIEU, le 2 février 2015.

2) Chantiers bénévoles et associatifs

Présentation du Chantier bénévole du 18 octobre 2014 : afin de faciliter la circulation des poissons dans le Canut et de limiter son envasement, des seuils ont été enlevés par une équipe de bénévoles de l'association Libre Canut et avec les conseils et l'aide de Florian GUERINEAU, technicien de la fédération de pêche 35. Au total, 10 seuils ont été ouverts (totalement, de façon partielle ou avec création d'un épi dans le cours d'eau). Cette opération va permettre de limiter le réchauffement de l'eau et la baisse du taux d'O₂ dissous.

Chantiers 2015 : Les associations locales, Libre Canut et Le Pont de Pierres souhaitent renouveler ces opérations bénévoles, une à deux fois par an. Il est donc proposé un chantier de bâtonnage de fougère aigle en avril-mai afin de limiter le développement de cette espèce envahissante au détriment d'autres espèces de landes, ainsi qu'un chantier en automne (encore à définir : ouverture de mare et/ou amélioration de la fonctionnalité des cours d'eau). Roger MORAZIN précise que le magazine communautaire de Vallons de Haute Bretagne communauté pourrait être utilisé pour communiquer sur les chantiers à venir. Gwendoline LE CUNFF ajoute que pour des raisons de sécurité et de responsabilité, les chantiers seront dans un premier temps réservés aux adhérents des associations partenaires du chantier.

3) Engagements à la Charte Natura 2000 et propositions de contrats

Charte Natura 2000, démarches engagées avec les communes :

- La Chapelle Bouëxic : Une rencontre s'est déroulée sur le terrain à l'automne dernier, entre Gwendoline LE CUNFF et la commission développement durable de la commune, afin de visualiser les parcelles propriété de la commune et de mettre en évidence les projets qui pourraient être développés : contrat Natura 2000, engagement à la charte Natura 2000. Suite à l'intervention de la chargée de mission Natura 2000 en conseil municipal le 1 décembre 2014, la commune a délibéré en faveur de son adhésion à la Charte de la vallée du Canut sur les engagements de portée générale et les engagements s'appliquant aux landes et pelouses et aux milieux arborés.

Remarque post-réunion : la commune de La Chapelle Bouëxic a signé la charte Natura 2000 le 9 février 2015.

- Goven : une visite de terrain a eu lieu également avec le maire et les services technique pour description du projet ; de même qu'une intervention en conseil municipal le 15 décembre 2014. La commune a délibéré en faveur de son adhésion à la charte sur les engagements suivants : de portée générale, s'appliquant aux landes et pelouses, aux milieux arborés et aux gîtes à chauves-souris.

- Baulon : suite à une rencontre à la mairie entre le maire et son adjoint en charge de l'environnement et Gwendoline LE CUNFF, le conseil municipal a délibéré en faveur de l'adhésion de la commune à la charte Natura 2000. Une visite de terrain doit être programmée courant février pour présenter le projet.

- Guignen : Gwendoline LE CUNFF a rencontré l'adjoint en charge de l'environnement de la commune et une intervention est prévue en conseil municipal le 23 février 2015. Une visite de terrain est à prévoir.

- Les communes de Bovel et Lassy n'ont pas de propriétés dans le site Natura 2000, elles ne sont donc pas concernées par les démarches liées à la charte Natura 2000.

Charte, démarches engagées avec le Département d'Ille-et-Vilaine : sur les 140 ha propriété du Département, dans le cadre de sa politique sur les espaces naturels sensibles, de nombreuses parcelles sont concernées par l'adhésion à la charte Natura 2000. Un recensement a été réalisé et les élus départementaux doivent maintenant délibérer avant l'engagement à la charte.

Charte, démarches engagées avec les propriétaires privés : une rencontre a eu lieu pour présentation de la Charte avec les propriétaires de l'étang de Bélouze. Une liste des propriétaires privés susceptibles d'adhérer à la charte doit être réalisée et les propriétaires contactés.

Propositions de contrats Natura 2000 : Dans le cadre des discussions relatives à l'adhésion à la charte Natura 2000 avec les communes de La Chapelle Bouëxic, Goven et Baulon, d'éventuels travaux de restauration des milieux d'intérêt communautaire sur les parcelles propriété des communes ont été proposés. Cependant, un contrat Natura 2000 est un projet de plus grande envergure que l'adhésion à la charte et nécessite une réflexion plus importante ainsi qu'un travail de concertation auprès des élus. Il est donc convenu que ce travail sera mené suite à la signature de la charte Natura 2000. Dans ce cadre des visites de terrain seront à prévoir.

4) Projets 2015 (autres que Charte et Contrats Natura 2000)

Projet agro-environnemental et climatique : Un PAEC est un projet déclinant les mesures agro-environnementales proposées sur un territoire aux exploitants agricoles. Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) permettent d'accompagner le changement de pratiques afin de réduire des pressions agricoles sur l'environnement et de maintenir les pratiques favorables à la préservation de l'environnement. Or, dans le cadre de la nouvelle programmation PAC, les modalités de contractualisation de mesures agro-environnementales ont évolué et les MAEC doivent s'inscrire dans un projet Agro-Environnemental et Climatique sur un territoire cohérent (échelle d'un bassin versant par exemple) et un seul porteur de projet. Le territoire de la vallée du Canut est orphelin en termes de structure de bassin versant. Ainsi un projet de PAEC a été déposé en novembre par le syndicat de bassin versant du Meu (bassin versant le plus proche) avec intégration du site Natura 2000. Le projet est en cours d'étude par la Région et la DRAFF. Gwendoline LE CUNFF présente les 7 types de MAEC que les exploitants pourront contractualiser (au plus tard le 15 mai pour l'année 2015). Les démarches doivent être engagées très prochainement pour identifier et rencontrer les exploitants agricoles du territoire.

Suivis naturalistes sur le site Natura 2000 : sous réserve de l'autorisation des propriétaires de l'étang de Bélouze, un inventaire du Coléanthe délicat (petite graminée inscrite à l'annexe II de la directive habitat-faune-flore) sera réalisé à l'automne. D'autres espèces seront recherchées : Agrion de Mercure et Cordulie à corps fin pour les odonates (libellules) ; Triton crêté et autres amphibiens sur les mares départementales ; Damier de la succise pour les papillons et Fauvette pitchou (suivi CG35) et Chouette chevêche (étude menée par la LPO) pour les oiseaux. Pierre BROSSIER indique qu'un suivi en juin/juillet de la colonie de petits Rhinolophe (chauves-souris) du moulin du Ritoir serait pertinent. Il se propose de mener l'inventaire.

Mise en place d'un groupe de travail « sentiers » : afin de gérer la fréquentation du site Natura 2000, le groupe de travail se réunira au 1^{er} semestre 2015. Ouvert aux membres du comité de pilotage et à tous les acteurs locaux, il permettra de limiter la communication sur les autres sentiers validés comme « ouverts » (à l'usage des « locaux » seulement) à travers la création de deux ou trois boucles. Une réflexion sur un type de balisage sera également menée. Gwendoline LE CUNFF précise qu'il ne sera pas question durant ce groupe de travail de retravailler sur les sentiers en tant que tels mais uniquement sur des éventuelles créations de boucles qui utiliseront les chemins validés par le COPIL.

Lettre d'information : comme le comité de pilotage l'a décidé en 2014, une lettre d'information sur le site Natura 2000 de la vallée du Canut sera rédigée tous les ans et envoyée par courrier aux habitants des six communes concernées. Pour la lettre 2015, il est prévu d'inclure un dossier « où en est-on ? » pour présenter les chartes, contrats Natura 2000 ou autres actions menées sur le site (études, chantiers bénévoles, etc.), ainsi qu'une présentation d'un ou plusieurs acteurs locaux engagés dans la démarche Natura 2000 (signature d'un contrat, d'une charte, chantier bénévole...) dans une rubrique « la parole à... ».

5) Remarques, questions diverses

Roger MORAZIN s'interroge sur le fait que le site Natura 2000 soit inclus dans le PAEC du bassin versant du Meu et non pas dans celui du Grand Bassin de l'Oust. Gwendoline LE CUNFF précise que le site Natura 2000 est moins concerné par le territoire du GBO que par celui du Meu. De plus, les projets de PAEC ont dû être montés dans des délais très courts à l'automne dernier (15 jours).

Suite à une interrogation du comité de pilotage, Olivier GIRMA précise que sur les 427 ha du site Natura 2000, 15 % sont des parcelles agricoles déclarées à la PAC. Gwendoline LE CUNFF ajoute que la MAEC 5 peut être signée sur des parcelles qui ne sont plus considérées comme agricoles pour une réouverture de milieu dans le but d'être réintégrées à la PAC après signature de la MAEC.

Henri DUMENIL souhaite savoir comment il est possible d'obtenir les coordonnées des exploitants agricoles concernés par le site Natura 2000. Jean-Paul RIU précise que les mairies peuvent fournir ces informations par l'intermédiaire de l'identification des parcelles cadastrales des exploitants. Gwendoline LE CUNFF ajoute que les exploitants ne sont pas tous propriétaires. Guy TARDIEU conclut sur le fait que la chargée de mission doit se rapprocher des autres animateurs Natura 2000 de la région afin de savoir comment ils procèdent, notamment le site des marais de Vilaine. Il ajoute que la sous-préfecture de Redon se rapprochera des services de la DDTM afin d'obtenir ces renseignements, et faciliter la prise de contact avec les exploitants potentiellement intéressés. Olivier GIRMA propose de réaliser une réunion collective à destination des exploitants agricoles afin de leur présenter et proposer des MAEC et d'assurer ensuite un suivi individuel pour les exploitants intéressés par la démarche.

Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Henri RAULT remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

Il indique qu'une réunion du comité de pilotage sera prochainement fixée par mail, en tenant compte des élections départementales du mois de mars.

Distribution du Docob sous format cd (1 exemplaire par structure membre du comité de pilotage). Envoi postal pour les structures non représentées ce jour.